2, Place Antonin Jutard
69003 LYON
Tél : 04 72 61 96 35
contacts@medical-interface.fr

FORMATION

ASSURER LA RESPONSABILITÉ D'UN DIM - PRINCIPES ET RESPONSABILITÉ DU MÉDECIN DIM D'UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

DURÉE

3h30

OBJECTIFS

- Pouvoir concilier sa pratique médicale et ses responsabilités dans la gestion de l'information médicale et du PMSI
- Permettre à tout médecin d'un établissement de santé (MCO, SMR, HAD, Psychiatrie) à qui est confiée la responsabilité de l'information médicale, de comprendre et maîtriser les enjeux de ses missions
- Savoir définir précisément le périmètre de son intervention dans la gestion de l'information médicale
- Savoir conjuguer sa vision médicale et analytique de l'activité

PERSONNES CONCERNÉES

Médecins et futurs médecins DIM

PRÉ-REQUIS

Aucun

PROGRAMME

- Le système de santé (Planification, Qualité, Financement) et le DIM
- Le cadre réglementaire du DIM, statut du DIM (privé/public), sa formation
- Rôles et missions du DIM, son positionnement et ses moyens
- Les compétences, les activités, les champs d'intervention possibles ou les domaines couverts
- Autonomie et rattachement (à la direction ou pôle clinique)
- Relation avec les acteurs internes et externes
- Déontologie, confidentialité
- Gestion, analyse et traitement des données médicales et PMSI
- Décisionnel et pilotage